

VOIR COMPRENDRE AIMER
ISSENDOLUS

2010
N°23

BULLETIN D'ISSENDOLUS

PRESIDENT FONDATEUR : Mr Jean Claude DELLAC

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Mr Patrick DELLAC *Maire d'Issendolus*

SOMMAIRE :

| | | |
|--------------|----------------------------|-----------------------------|
| Page 00 | SOMMAIRE | |
| Page 01 à 03 | LE MOT DU MAIRE | Patrick DELLAC |
| Page 04 à 05 | ETAT CIVIL | Suzanne QUERCY |
| Page 06 à 07 | PERMIS DE CONSTRUIRE | Suzanne QUERCY |
| Page 08 à 15 | ISSENDOLUS ANIMATIONS | Le Bureau |
| Page 16 à 17 | BIBLIOTHEQUE | Les responsables |
| Page 18 | LE CLUB DE FOOT U.F.M. | Les Co-Présidents |
| Page 19 | L'ECOLE DE FOOT EFLS 96 | Le Président |
| Page 20 | LE CLUB DU TEMPS LIBRE | Le Bureau |
| Page 21 | LE SECTEUR PAROISSIAL | |
| Page 22 à 23 | LE CLUB ST HUBERT | Le Président |
| Page 24 à 26 | LES AMIS DU MALI | Le Bureau |
| Page 27 à 33 | HISTOIRE DE MONDOU | Christiane CAYROL |
| Page 34 | ETUDE SUR LE PATRIMOINE | Christiane CAYROL |
| Page 35 à 37 | INFOS SYNDICAT LIMARGUE | SAEP de THEMINES |
| Page 38 à 39 | INFORMATIONS CCCSL | CCCSL |
| Page 40 à 42 | INFORMATIONS CENTRE SOCIAL | Association Ségala Limargue |
| Page 43 | INFORMATIONS MAIRIE | Suzanne QUERCY |

2

3

4

5

LE MOT DU MAIRE

Comme tous les ans, c'est à travers notre revue communale que je viens vous rencontrer pour évoquer les décisions prises et les projets envisagés pour l'année à venir. Cet outil de communication est très important et représente un lien très attendu pour chacun d'entre vous.

L'année 2009 s'est écoulée marquant de son empreinte plusieurs réalisations :

Au niveau des espaces publics.

- Depuis cette année la Communauté de Communes a pris à sa charge tout ce qui concerne la voirie (revêtement et entretien) hors aménagement places et chemins ruraux
- L'aménagement de la place de Beaupendu a été décidé afin que l'entretien en soit facilité. Belle réalisation qui met en valeur le mur de pierres sèches et qui redonne sa véritable identité à un couderc, image de référence de nos villages caussenards.
- L'élargissement du chemin de Souilhol était indispensable pour raisons sécuritaires. En effet, les gros véhicules de secours ne pouvaient y accéder et devaient emprunter des voies privées.
- A la demande récurrente de plusieurs administrés, nous avons décidé la mise en vente de petites parcelles de terrains communaux. Après étude des possibilités dans chaque hameau concerné et suite à l'enquête publique, nous avons pu satisfaire 11 demandes de riverains qui ont pu acquérir de 50 à 450 m² de terrain au prix de 3 € le m² soit pour la commune la somme de 5 358 €. Les frais d'arpentage et d'acte notarié restant à leur charge.
- Suite au problème rencontré pour l'évacuation des eaux pluviales sur la place de L'Hôpital Beaulieu, les services du Conseil Général ont installé un drain sur la RD 184 et ont terminé par des buses le long de la propriété Cros. Le coût de ces travaux a été pris en charge pour 1/3 par la commune et 2/3 par le Conseil Général.

Achat propriété de M.BREL Fernand

Vu le manque de réserve foncière en terrains constructibles et la volonté du Conseil Municipal d'aménager des logements locatifs,

Vu la situation de ce bien à proximité de la RD840 qui permettra à notre commune de se positionner pour accueillir une structure intercommunale,

Considérant l'opportunité d'acquérir un ensemble comportant deux maisons d'habitation (la maison de M.BREL et le moulin) et du terrain à bâtir :

Nous avons acquis par voie de préemption le bien situé « Moulin à Vent » cadastré section D n°537-538-540-1211-371-373-1213-922-372 et « Mas d'Atgié » cadastré section D n° 375-379-380 d'une superficie totale de 5 ha 43 a 88 ca, appartenant à Mme Marcelle

FABREGUES épouse TREPSAT domiciliée à 46100 LUNAN : enclos comprenant une maison d'habitation à rénover (libre), un moulin à vent aménagé en maison d'habitation comprenant 3 pièces avec sanitaires occupé par un locataire moyennant un loyer mensuel de 260 Euros révisable annuellement, une grangette libre et diverses parcelles autour dont 16 885 m² situées en zone UB du PLU

La préemption a été faite aux conditions de la déclaration d'intention d'aliéner à savoir : vente en pleine propriété au prix principal de 155 000.00 EUR, ce prix étant très en deçà de l'estimation faite par le Service des domaines consulté

Ce prix se répartissant comme suit :

La somme de 70 000.00 EUR payée comptant à la signature de l'acte authentique ; Le solde converti en une rente annuelle, viagère, révisable et réversible créée au profit et sur la tête du vendeur et de son conjoint d'un montant annuel de 4 200.00 EUR soit mensuellement 350.00 EUR

Nouveau cimetière

Suite au désistement de la DDEA Maître d'œuvre pour la construction du nouveau cimetière, nous avons eu recours au Cabinet GETUDE pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de réaliser le dossier de consultation des entreprises.

Il s'agira d'un lot unique comprenant l'aménagement des abords, le défonçage du terrain et diverses tranchées.

L'appel d'offres étant lancé, les travaux devaient être entrepris courant mars 2010 pour une durée d'un mois.

Les projets 2010

La maison de caractère du Moulin à vent va faire l'objet d'une rénovation dans le cadre d'une opération PALULOS dès le premier semestre 2010. Nous allons donner une affectation sociale à notre bien.

Nous pourrions prétendre à des subventions : Etat, Région, Département dans le cadre d'une programmation Pays.

En concomitance avec l'aménagement du cimetière, le Conseil Municipal envisage l'aménagement du stade :

- Plantation d'une haie végétative et de plusieurs arbres le long du terrain de foot afin d'assurer une protection visuelle entre le stade et le cimetière
- Pose d'un grillage et filet de protection nécessaire pour un déroulement des matchs dans de bonnes conditions techniques et sécuritaires
- Mise en place d'un éclairage homologué par la ligue de football

Sous réserve des subventions espérées : Etat, Région, Département, Ligue de football.

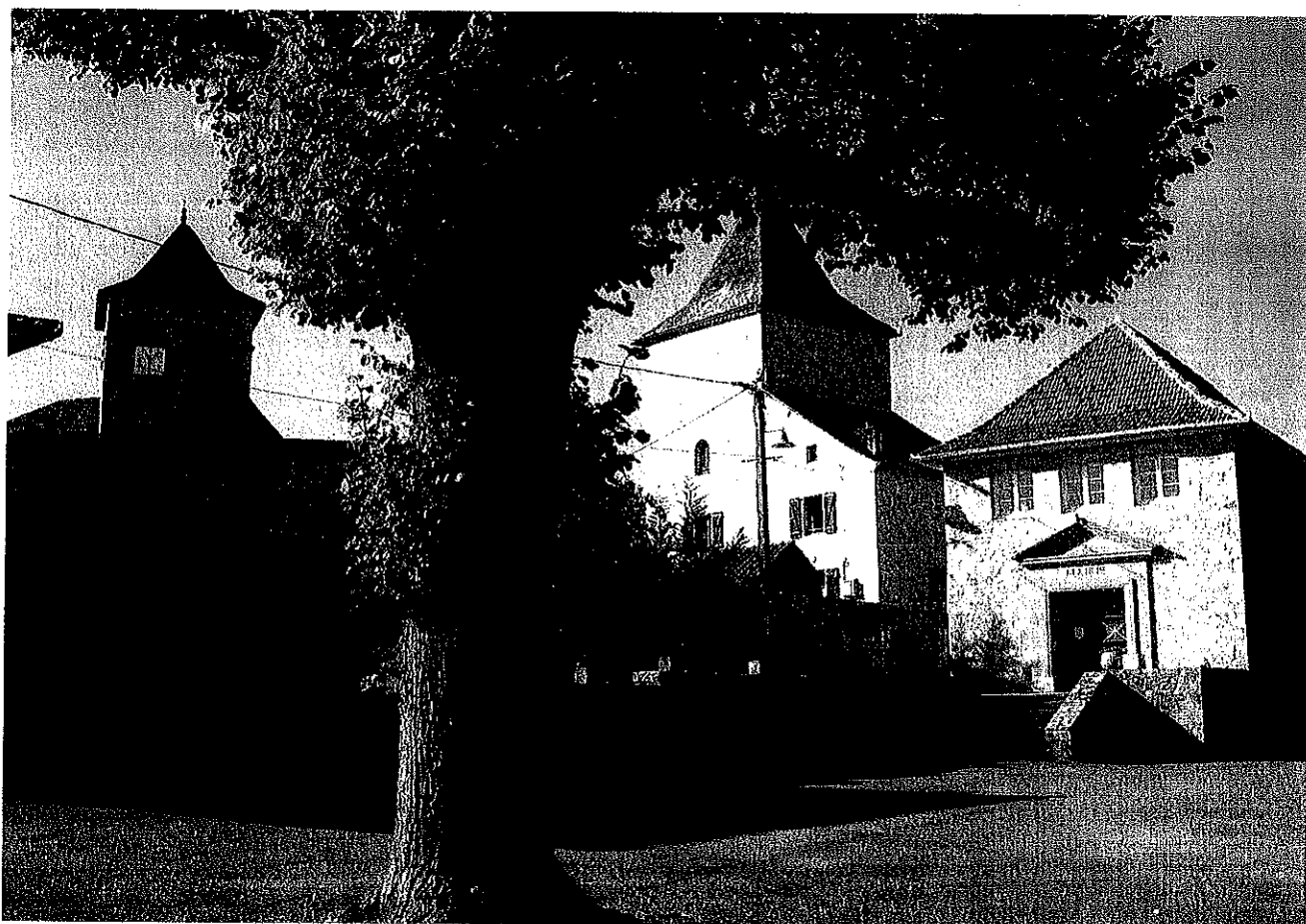
Quant au site de Gabaudet, le projet d'aménagement de ce site de mémoire nous tient toujours à cœur. M. Leroy a reçu délégation de Mme la Préfète du Lot pour nous assister dans l'élaboration de ce projet.

Une première rencontre avec la famille a eu lieu courant juillet et une autre est programmée début 2010 pour affiner les attentes de chaque partie.

En espérant que tous ces projets aboutissent dans les meilleures conditions et à l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé, réussite sans oublier les personnes qui sont éloignées de notre village mais qui y sont très attachées.

BONNE ANNEE 2010 A TOUS

Le Maire
Patrick DELLAC



ETAT CIVIL 2009

NAISSANCES



Anaël , Eliot, Dominique PENICAUD né le 02/01/2009 à FIGEAC
De Joël et de Valérie ANDRE domiciliés à Vernique

Clément FABRE né le 09/02/2009 à BRIVE
De Olivier et de Ludivine BIEHLMANN domiciliés à Soulestrein

Lucas DONNADIEU né le 13/03/2009 à BRIVE
De Stéphane et Magali BOUZOU domiciliés à Lapeyrie

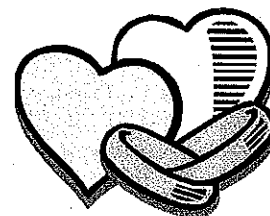
Milan, Armand POUSSE né le 19/04/2009 à CAHORS
De Sébastien et de Valérie LAVINAL domiciliés à Beaupendu

Antonin, Gabin FAU né le 16/10/2009 à BRIVE
De Sébastien et de Cécile LACASSAGNE domiciliés à Marche

Mathilde, Laly GRILLET née le 14/12/2009 à BRIVE
De Grégory et de Virginie FLORET domiciliés à Touleyrou

Paul, Jean, Jacques ADAMS né le 17/12/2009 à BRIVE
De François et de Christelle CHASSAING domiciliés à Buzat

MARIAGES



Nicolas BRUNET et Sophie PLANTIE
Domiciliés à l'Hôpital Beaulieu 05/09/2009

François ADAMS et Christelle CHASSAING
Domiciliés à Buzat 10/10/2009

Didier POISSON et Monique RODRIGUEZ
Domiciliés à l'Hôpital Beaulieu 17/10/2009

DECES



Geneviève DELSAHUT née POMMAREL
Domiciliée « l'Hôpital Beaulieu »

05/03/2009

André LACAM
Domicilié « Les Bories »

06/05/2009

Noëlla BERGOUGNOUX
Domiciliée « l'Hôpital Beaulieu »

05/06/2009

Raymond DOUCET
Domicilié « Les Hortes »

11/06/2009

Guy COURPET
Domicilié « L'Hôpital Beaulieu »

02/10/2009

Maurice BOISSET
Domicilié à Gramat

16/10/2009

Nous déplorons également le décès de

Mircea IORDACHE
Résidant « Le Teulière »
Venant de Roumanie

18/10/2009

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES 2009

Permis de construire délivrés à :

Mme COLOMBIER Viviane pour la construction d'une maison d'habitation à Mas del Camp - Le Souc

M. PRADERE Nicolas pour la construction d'une maison d'habitation et d'un hangar agricole à Gruffiel

M. et Mme LEMIERE pour la réhabilitation d'une grange en habitation à Gruffiel

M. DELPON Cyril et Melle VAYSSIERES Stéphanie pour la construction d'une maison d'habitation à Dadot

M. et Mme STRUB Christian pour la rénovation d'une maison d'habitation à Montin

Arrêtés de non opposition à des déclarations préalables délivrés à :

M. PRADERE Nicolas pour la construction de deux appentis à Lacaral

M. GUGLIELMETTI Michel pour la pose de panneaux solaires à La Balme

Mme CRIQUIOCHE Martine pour un changement d'ouverture sur son habitation au Bourg

Mme PAYROL Michèle pour la réfection de la toiture du garage au Bourg

M. et Mme ROUAULT Philippe pour l'agrandissement de leur habitation et changement ouverture à Lapeyrie

M. et Mme BOS Alain pour la construction d'une piscine à Mas d'Atgié

M. et Mme LAVIE Pascal pour le rejointoiement des façades de leur habitation au Bourg

Mme CAYROL Christiane pour la réfection de la couverture de la grange à l'identique à Mondou

M et Mme LAINE pour le remplacement de 3 velux en lucarnes sur leur habitation à L'Hôpital Beaulieu

Mme COLOMBIER Viviane pour la construction d'un abri de jardin à Mas del Camp


M et Mme SOUILLE Thierry pour la construction d'une pergola à Buzat

M. PRADERE Nicolas pour la construction d'un abri à Gruffiel

M. et Mme BAYNAT Gabriel pour la pose de panneaux photovoltaïques sur leur véranda à Mondou



ISSENDOLUS

Animations 

Toute l'équipe d'« Issendolus Animations » vous adresse ses meilleurs vœux de joie, bonheur, santé... pour l'année 2010, elle en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont collaboré à la réussite des manifestations organisées en 2009, elle espère pouvoir reconduire toutes celles-ci en 2010, et pour cela, elle compte sur votre support. Au cours de l'année 2009, les manifestations suivantes ont été organisées:

Par la Commission des Fêtes :

Organisateurs : Laetitia, Jessica, les jeunes bénévoles et toute l'équipe.

13 et 14 juin 2009 : Issendolus en fête !

La fête votive d'Issendolus a pu à nouveau s'installer sur la place de Buzat qui avait été aménagée par la commune dans ce but. Le changement de lieu et de date n'ont pas été un frein à la participation. La fête à, comme d'habitude, commencé tôt le samedi par les traditionnelles aubades aux villageois. Le samedi soir, Midnight-Express animait le bal disco qui a été malheureusement émaillé de quelques pugilats. Une foule relativement importante de jeunes et de moins jeunes d'Issendolus et des environs était présente. Le dimanche, après la messe et le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts accompagnés d'une Marseillaise chantée par deux choristes accompagnés par un accordéon, suivi de la prise d'une photo d'une bonne partie de la population, l'apéritif était offert par « Issendolus Animations » aux personnes présentes. Le dimanche soir, après un apéritif bien mérité sous cette chaleur, la population et les touristes présents se sont régalés avec un repas composé d'une salade de rillettes aux noix, de la poitrine de veau farcie accompagnée de ses pommes de terre, suivi de fromage de Brie et d'une crème brûlée. Le repas spectacle était superbement animé par « Les Jumeaux » et leurs musiciens qui présentaient leur nouvel album « Naître à nouveau » en exclusivité dans le Lot. La soirée s'est terminée par un bal musette animé avec succès par Laurent Molinarie. L'équipe d'« Issendolus Animations » remercie tous les bénévoles qui les ont aidé dans cette organisation et espère une participation encore plus importante l'an prochain.

Par la Commission « Brocante » :

Organisateurs : Murielle Manau - Joël Baynat

16ème Marché aux fleurs d'Issendolus

Malgré un temps maussade, le marché aux fleurs d'Issendolus du 8 mai a connu un record d'affluence. La place de Buzat a accueilli plus de 2000 personnes qui ont déambulé dans les allées du marché aux fleurs, des produits régionaux comme l'huile de noix, le pastis, les asperges, les fraises et différentes sortes de vins. Les visiteurs ont pu également chiner chez les dizaines de vide-greniers présents sur la place. Les enfants se sont réjouis des balades en calèche et à dos d'âne, ainsi que du manège et de la pêche aux canards. Une exposition des œuvres du club de peinture et dessin d'Issendolus, du club du patchwork et de l'association « Les amis du Mali » se tenait à proximité de la place. Issendolus Animations remercie tous les membres de l'association ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette belle journée et vous donne rendez-vous pour la 17ième édition l'an prochain.

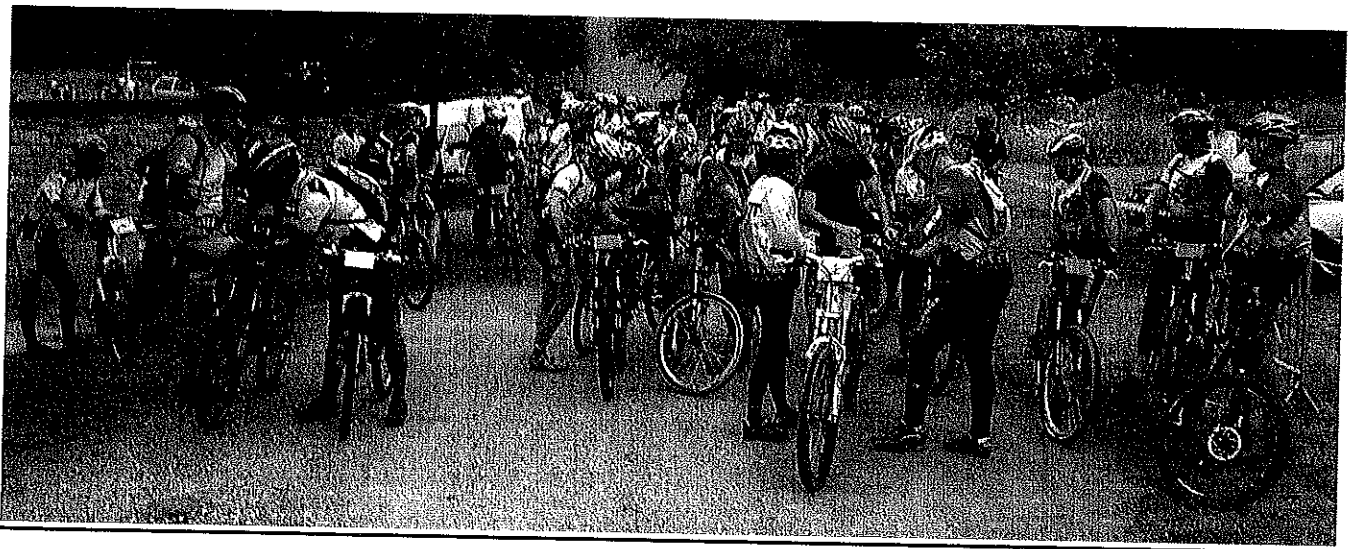


Par la Commission « VTT et pédestre » :

Organisateurs : Philippe Manau - Frédéric Alvès-de-Souzat

Issendolus : « 5ième Découverte du Causse »

Sous un temps idéal pour ce type de manifestation, ce 19 juillet dernier, plus de cent vététistes et marcheurs se sont lancés à la découverte de nos magnifiques chemins du Causse. Même si le grand circuit VTT était un peu difficile, les quatre circuits : 20, 50 et 70 km pour les VTT, 10 km pour les marcheurs ont été unanimement appréciés par tous les participants. Ils ont particulièrement salué l'organisation de cette manifestation et le nombre de ravitaillements. Issendolus Animations remercient tous les bénévoles qui ont œuvrés pour que celle-ci se déroule sans incident et dans la bonne humeur, l'association remercie également le club VTT de Bretenoux pour sa participation massive et son aide logistique.



Par la Section Gymnastique :

Contact : Sylvie Soullié - 0565337442 & Françoise Brunet - 0565387198

Cette année les cours de gymnastique tournent au ralenti, mais les cours se Maintiennent grâce à la ténacité de certaines licenciées.

Les cours sont le jeudi de 19h à 20h.

Si des personnes désirent se joindre à nous, et ont un problème d'horaires

Ou bien de jours .Nous sommes à votre entière disposition pour

D'éventuelles propositions pour la saison prochaine.



Section Dessin-Peinture :

Contact : René Laurensou 05 65 40 94 52 (le soir)

La section dessin-peinture poursuit son activité pour la 13^{ème} année consécutive. Une dizaine d'amateurs se réunissent tous les mercredis d'octobre à juin, de 19h00 à 21h00. Nous avons pris un 'coup de jeune' avec l'arrivée de Jonathan, âgé de 11 ans. Christelle Négret reste notre animatrice pour la 3^{ème} année et pour notre plus grand plaisir.

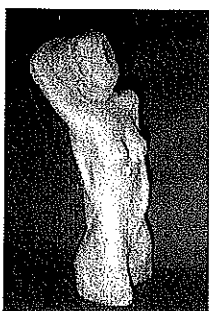
En 2009, nous avons vu arriver de nouveaux voisins dans le local qui nous est affecté avec la création de la nouvelle bibliothèque. Afin que ce partage soit effectué dans les meilleures conditions, nous avons réalisé, avec nos œuvres (et l'aide de la municipalité pour les supports), une décoration de la salle. Les visiteurs bibliophiles du samedi matin peuvent voir, non seulement le sujet d'étude du moment, resté souvent sur la table d'une semaine sur l'autre, mais aussi nos peintures 'en cours' déposées de manière visible sur le meuble de rangement, et des travaux aboutis présentés sur des cimaises installées aux murs de la salle.

Grâce au soutien financier d'Issendolus Animation, nous avons pu, cette année encore, renouveler et renforcer notre base de matières et matériels mis à disposition des adhérents.

Notre deuxième exposition, le jour de la brocante, nous a permis de recevoir vos félicitations pour la qualité de nos travaux, cela nous a fait beaucoup plaisir - Encore merci -



[1]



[2]



[3]

[1] : Interprétation libre d'après une branche de marronnier.

[2] : Sculpture terre crue d'après Zadkine

[3] : Les oranges

Issendolus Animations a également pris en charge diverses autres manifestations :

- Un cinéma en plein air, le 27 juillet 2009 :

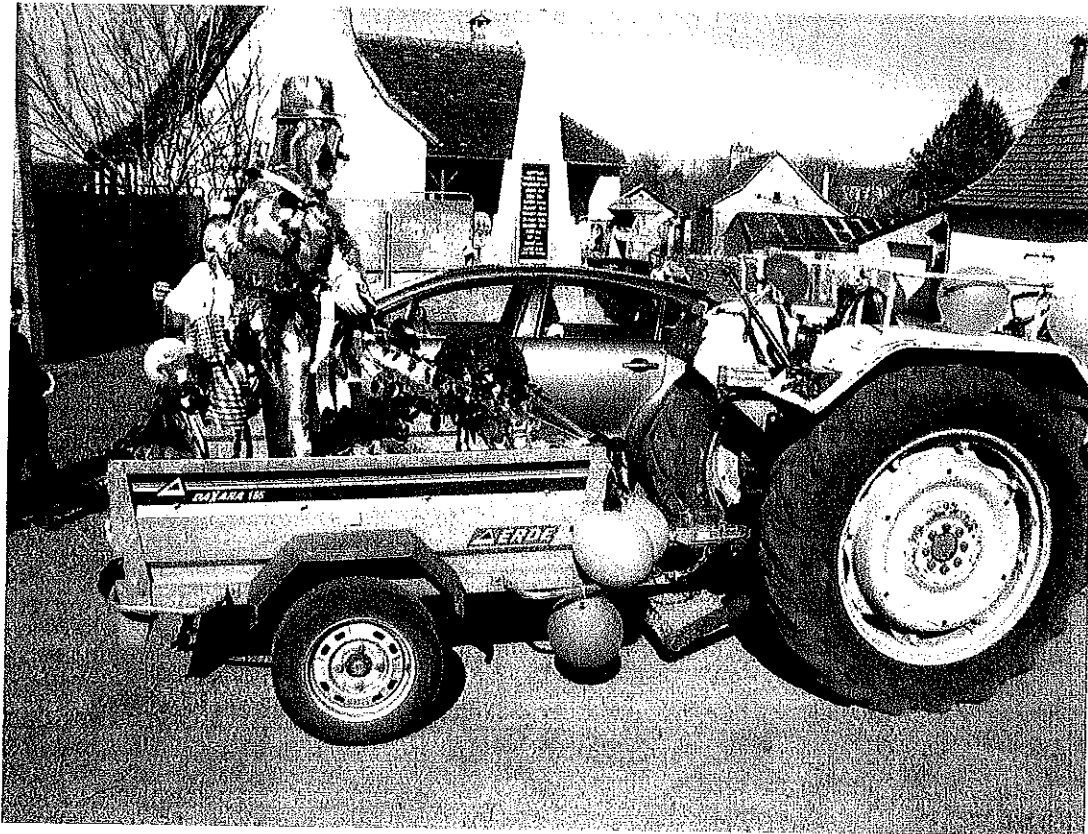
Pour la quatrième année consécutive, Issendolus Animations avec le concours de Ciné-Lot a organisé son cinéma en plein air avec la projection du film « Entre les murs », un film de Laurent Cantet qui narre l'histoire d'un jeune professeur de français dans un collège difficile. Ce film a reçu la Palme d'Or au 61e Festival de Cannes.

La séance, qui a réuni plus de 100 personnes a permis, nous l'espérons, de mieux comprendre les difficultés de l'enseignement en milieu citadin. Issendolus Animations vous donne rendez-vous l'an prochain, le dernier lundi de juillet.

- Le Carnaval des enfants, le 15 mars 2009:

Issendolus : Monsieur Carnaval devait être jugé et condamné !

Par un beau soleil, presque de printemps, les enfants d'Issendolus, leurs parents et beaucoup de sympathisants se sont réunis à la salle des fêtes le 15 mars M. Carnaval dans les rues du village. A l'issue de cette promenade et conformément à la tradition, M. Carnaval a été jugé sur la place de la Mairie, et malheureusement pour lui, reconnu coupable par les enfants, de ses méfaits. Il a donc été condamné à être brûlé vif. Vincent, le bourreau, s'est acquitté avec brio de cette lourde tâche. Lorsque la sentence a été exécutée et qu'il ne restait plus que des cendres, les enfants se sont réunis pour apprécier un goûter préparé par les parents et les bénévoles d'Issendolus Animations. Le soir venu, ils sont rentrés chez eux tout heureux d'avoir passé un bon après-midi.



- **Le Noël des enfants, le 6 décembre 2009:**

Ce dimanche, les enfants d'Issendolus sont venus nombreux au traditionnel après midi de Noël. Cette année, ils ont pu participer à un très beau spectacle de cirque. Ensuite, nous avons eu la visite du Père Noël, qui n'oublie jamais de s'arrêter à Issendolus pour gâter nos enfants. Des bonbons et des chocolats ont été distribués aux enfants de la part du club du Temps Libre, que nous remercions. S'en est suivi un goûter avec les délicieux gâteaux confectionnés par les parents et nous nous sommes tous retrouvés autour du pot offert par la municipalité.

L'Assemblée Générale est prévue le 23 janvier 2010, nous comptons sur votre présence pour continuer à nous soutenir dans nos actions.

Le bureau 2009 :

Président : Christian Jacques

Président : Vincent Landes-Delpon

Trésorière : Leatitia Bos

Trésorier adjoint : Didier Sainte-Marie

Secrétaire : Jessica David

Secrétaire adjoint : Eric David

Salle de fêtes (Foyer Rural) d'Issendolus

Pour la bonne gestion de cette salle, un petit rappel est nécessaire (cela concerne tant les associations de la commune que les particuliers):

- La salle a été entièrement repeinte, l'utilisation de punaises et de papier collant sur les murs est à proscrire, des lattes de fixation sont à votre disposition sur lesquelles il est facile de fixer décoration, guirlandes, photos, ... avec des attaches trombones ou éventuellement punaises pour la latte en bois au-dessus de l'estrade.
- Deux cendriers (en forme de cigarette) ont été installés à l'extérieur, prière de les utiliser et de ne pas oublier que la salle est « NON FUMEUR ».
- Après utilisation des locaux, bien vérifier que toutes les fenêtres et portes sont fermées et que si le chauffage a été utilisé, les thermostats sont remis sur 5° (hors-gel).
- Notre environnement doit être protégé, un triage des poubelles est absolument nécessaire et en cas de doute utiliser des sacs bien fermés dans les containers bruns.
- Veuillez également à bien respecter le règlement d'ordre intérieur qui est affiché dans la salle.

Pour éviter des collisions de location et d'occupation, toutes les associations qui utilisent la salle sont instamment priées d'informer au préalable la ou le responsable de la salle (coordonnées ci-dessous) de leur demande d'utilisation qui pourra confirmer ainsi la disponibilité ou l'indisponibilité et assurer une bonne gestion des clés (y inclus la clé de la sono).

En quelques mots, un minimum de civisme de la part de tous nous permettra de maintenir cette salle en état et de continuer ainsi à aider bénévolement les associations et particuliers qui en profitent.

Responsables de la salle : Michèle Despeyroux (Aux Bois) et Eric David (Les Hortes).



BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque municipale d'Issendolus a ouvert ses portes le 4 avril 2009. Elle a trouvé place dans l'ancienne salle de classe dans laquelle des étagères ont été installées par nos agents communaux.

Après 9 mois, le nombre de ses lecteurs s'est étoffé peu à peu pour atteindre, en fin d'année, 55 inscrits.

Chaque lecteur peut emprunter gratuitement 3 ouvrages, pour une période de 3 semaines, parmi les 1200 livres détenus à ce jour (romans, policiers, documentaires et biographies).

Les jeunes lecteurs bénéficient également, depuis peu, d'un coin à eux où ils disposent de contes, BD, albums et autres livres.

Le choix proposé à chacun, jeune ou moins jeune, sera élargi en 2010 par l'apport de livres récents émanant du bibliobus. Les responsables de la bibliothèque pourront par ailleurs réserver, toujours par le biais du bibliobus, les ouvrages qui leur seront demandés par leurs adhérents.

Enfin, des animations ponctuelles pourront être proposées. La première a eu lieu en décembre avec l'accueil des enfants pour une lecture de contes suivie d'un goûter.

La bibliothèque est ouverte les samedis, de 10h à 12h, et chacun d'entre vous est invité à rejoindre ce lieu d'échange et de convivialité pour une petite visite ou pour une inscription éventuelle.

Mireille, Aline, Sandra et Martine vous souhaitent une excellente année 2010, faite de satisfactions familiales et professionnelles mais aussi de beaucoup de plaisir et d'évasion grâce à la lecture.





Les plus jeunes découvrent la bibliothèque.



L'heure du conte avec Sandra.



L'UF Marivalois vient de fêter ses 10 ans en terminant par une saison la mieux aboutie en promotion de ligue Midi Pyrénées.

Pour cette saison 2009/2010 le club de l'UFM a engagé une quatrième équipe senior signe d'une progression constante et de la réussite de l'école de foot (EFLS 96). Les ambitions du club sont légitimes, progresser dans la hiérarchie régionale et départementale.

Avec son équipe féminine, une équipe de vétérans, c'est plus de 150 licenciés qui foulent les terrains de l'entente et donne à l'UFM un rôle de locomotive du football au sein de notre canton.

Issendolus accueille tous les dimanches les matchs soit de l'équipe 3 soit de l'équipe 4, et les samedis les jeunes de l'école de foot U17 (moins de 17ans) et U19 (moins de 19 ans).

Les installations du stade de Buzat sont en constantes améliorations depuis des années et nous en remercions la municipalité qui comprend le rôle à la fois fédérateur et social que joue le foot auprès de notre jeunesse.

Nous profitons de ce courrier pour remercier tous ceux et celles qui oeuvrent pour la bonne marche du club

- les supporters
- les sponsors
- les habitants d'Issendolus pour l'accueil très favorable lors du passage du calendrier.

Et bien sur tous les bénévoles sans qui le club n'existerait pas

Meilleurs vœux pour l'année 2010
Les co-présidents
Bernard HUG et Jean-Marc BRUNET

**Dates à retenir : Dimanche 21 février 2010 : quine du foot salle des fêtes de Lacapelle Marival
Lundi 05 avril 2010 : tournoi de Pâques à Thémines**



Equipe 4

ECOLE DE FOOT LIMARGUE SEGALA 96



Une nouvelle saison est amorcée....

L'effectif est en légère diminution dans les catégories jeunes et en augmentation dans les très jeunes soit environ 140 joueurs répartis en 9 catégories.

Comme nous l'espérions, les U15 sont montés en ligue. La saison passée, ils ont remporté l'esprit sportif et le challenge Mozaïc.

Bravo à ce groupe ainsi qu'à leurs éducateurs.

Les U17 se retrouvent en compétition district mais nous comptons sur leur motivation pour faire une bonne saison et remporter un titre ou une coupe.

Nous avons une équipe d'U19 avec un petit championnat vu le manque d'équipes de cette catégorie dans le Lot

Ces deux équipes jouent le samedi sur le terrain d'ISSENDOLUS

L'effectif des équipes U 10.- U 11 est en légère augmentation. Les U 12 et U 13 sont engagés en une seule équipe.

Quant aux très jeunes, l'effectif est important, plus de 50 joueurs en catégories U6 - U7 - U 8 - U9 - Ce nombre sur les plateaux devient très difficile à gérer (manque d'éducateurs et structures limitées.)

Ces équipes évoluent sur les terrains d'Anglars, Leyme, Fons et Cardailiac

Tout ceci est géré et encadré par des bénévoles. Je tiens à les remercier et les féliciter pour le travail accompli vu les responsabilités que cela engendre.

Et bien sûr, un grand merci à la commune d'ISSENDOLUS qui met à notre disposition le terrain de Buzat, ses équipements avec le parfait entretien de la pelouse et des vestiaires

Bonne année 2010 à tous

Le Président - Serge Quercy



EQUIPE U 17

LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Comme chaque année « Le Club du Temps Libre » est heureux de vous faire part de ses activités durant l'année écoulée

- Janvier Assemblée Générale
Dégustation de la galette – Animation musicale – Nombreux rois et reines
- Février Quine – Participants toujours au rendez-vous, de nombreux lots ont été distribués
- Mars Repas stockfish au château de la SEYVARIE, demeure ancestrale
Le sanglier cuit au feu de bois a été très apprécié
Retour par CONQUES – Très belle journée.
- Avril Après-midi spectacle « Côté Rocher » à ROCAMADOUR
Du rire et de la bonne humeur avec Yves PUJOL
- Juin Sortie de 3 jours : BORDEAUX : visite de la ville – Le port de Bordeaux – les immeubles marchands, le musée des « arts décoratifs »
ARCACHON : Visite de la ville en petit train - dégustation des huitres chez les ostréiculteurs, puis promenade en bateau sur le bassin ST EMILION – Visite d'une cave coopérative des vins de Bordeaux – Repas dans une auberge, arrosé comme il se doit de très bons vins – Visite guidée des troglodytes.
- Septembre Sortie 1 jour dans le Cantal – Le SUPER-LIORAN
Avec le téléphérique, nous avons pu admirer les Monts d'Auvergne
Repas dans une ferme auberge située dans une réserve d'animaux sauvages.
Retour à la retenue de la Truyère, le viaduc de Garabit.

Concours de belote – bonne participation – 1 lot à tous les participants.
- Novembre Les pets de nonnes à CUREMONTE – Visite guidée et très appréciée du village
Repas du Club avec au menu : Choucroute
- Décembre Distribution de chocolats à toutes les personnes de plus de 80 ans
Distribution de bonbons aux enfants.

Si vous voulez profiter avec nous de notre club, vous serez accueillis avec joie.

Bonne et heureuse année à tous

Le Bureau

LA VIE DE LA PAROISSE

Cette année le secteur paroissial a été très heureux d'accueillir le Père BOIN.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

La fête de Sainte-Fleur a été célébrée le dimanche 11 octobre.

Pour le 700^{ème} anniversaire de la naissance de la Sainte, le Père François GERFFAUD, Vicaire Général, est venu célébrer la messe. La cérémonie a été animée par la chorale « Le Chœur du Causse ».

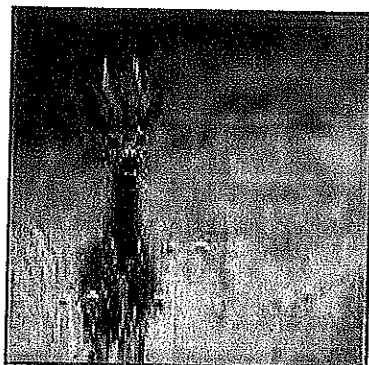
Après la messe, la municipalité a offert le verre de l'amitié, où tout le monde a pu se retrouver pour échanger.

Nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de Monsieur Alain MASTIO, Artiste Peintre, qui a offert un tableau représentant la Sainte en prière.

Le Comité Paroissial

SOCIETE DE CHASSE

LE CLUB SAINT HUBERT



***Vous présente ses meilleurs vœux de joie, bonheur, santé,
pour l'année 2010.***

***En 2009, chasseurs et non-chasseurs (peu nombreux cette année
malheureusement) se sont retrouvés pour le repas annuel le
DIMANCHE 29 MARS à la salle des fêtes. Le repas fût apprécié par
tout le monde et nous tenons à remercier le traiteur M. CROUZAT de
LEYME ainsi que les personnes présentent ce jour là.***

Le 22 AOÛT nous avons fait notre assemblée générale. Il a été fait le
rapport financier qui est apparu positif ensuite nous sommes passés au
renouvellement du bureau :

Président d'honneur : M. Dellac Patrick

Président : M. Landes Delpon Vincent

Vice-président : M. Moncany Roger

M. Gestes Guy

Secrétaire : M. Molinier Louis

Secrétaire adjoint : M. Esteves de Oliveira José

Trésorier : M. Payrol Thierry

Trésorier adjoint : M. Dumancie Franck

Pour la saison 2009/2010 la fédération de chasse nous a délivré 18 colliers pour les chevreuils et nous avons fait pour le moment 1 battue :

- Le dimanche 18 octobre : 10 chevreuils tués

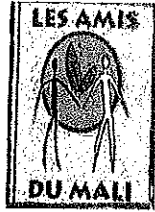
La prochaine battue se fera dans le mois de février.

En 2009, il a été effectué deux lâchers de faisans, un au mois de septembre et un au mois de novembre ainsi qu'un lâcher de perdreaux au mois d'octobre.

Cette année encore quelques sangliers ont été levés et tués.

La société de chasse tient à remercier tous les chasseurs et les non chasseurs pour leur travail au sein de la société malgré les nouveaux règlements et autres difficultés.

Le bureau



Les Amis du Mali

L'association reste très active. En dehors des activités administratives, merci à Arlette Lagarrigue pour son dévouement et son opiniâtreté à trouver du support financier auprès des institutions. On peut citer deux évènements majeurs :

Mission à Mambila en septembre 2009 :

Quatorze bénévoles, dont beaucoup de jeunes, se sont rendus à Mambila en septembre 2009 pour deux semaines. L'objectif était de faire le point sur les projets en cours, de les prolonger avec la population villageoise ainsi que d'analyser avec « Electriciens sans frontière » la possibilité d'utiliser l'électricité (soit via panneaux solaires, soit via un groupe électrogène) pour l'irrigation du maraîchage et l'équipement de la Maison des Jeunes.

Les projets avancent bien :

- L'école a son toit, elle est fermée. La dernière tranche des travaux peut démarrer.
- Les échanges entre les écoles du Lot et celle de Mambila ont été très riches et appréciés par l'inspection académique.
- Le dispensaire sera rénové, le financement semble possible.
- « Electriciens sans frontières » a pu réaliser une étude de faisabilité. Nous attendons la réponse de leur bureau national
- La deuxième digue est bien commencée. Le financement pour la rehausser et l'allonger a été prévu
- La Maison des jeunes est construite. Elle est maintenant en attente d'équipements, elle est prête à accueillir les jeunes d'Escalquens.
- La coopérative fonctionne bien, un nouveau boeuf a été acheté
- La banque de céréales assure la survie alimentaire de la population
- La friperie et la couture apportent toujours les mêmes satisfactions ainsi que le micro-crédit
- Quelques problèmes avec le moulin... souvent en panne. Pourra-t-on pouvoir le remplacer un jour?



Il est prévu une nouvelle mission en février pour consolider les résultats de septembre.

Soirée Mali le 31 octobre à Issendolus :

La soirée organisée au Foyer Rural d'Issendolus par les « Les Amis du Mali » a connu un franc succès. Après un apéritif musical animé bénévolement par le groupe 'Ruine-Babines', un succulent repas (salade quercynoise, choux farcis, cabécou et pompe à l'huile) a été servi aux nombreux convives (140)

Le but de cette soirée était de dégager une aide financière pour les actions en cours et à venir au village.

Durant cette soirée, une projection, réalisée lors de la dernière mission à Mambila (Mali) en septembre 2009, a permis au public présent de se faire une idée précise sur les différents projets conduits par l'association ainsi que sur les perspectives de projets futurs.

« Les Amis du Mali » tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette soirée pour permettre de faire avancer

les projets de développement à Mambila.



L'assemblée générale aura lieu le 9 janvier 2010 à Issendolus.

Le bureau des « Amis du Mali »

Mondou

La commune d'Issendolus a une superficie de 1891 hectares et une altitude moyenne de 338 mètres. 527 habitants sont dispersés dans une trentaine de hameaux. Ces hameaux ont presque tous un patrimoine rural remarquable : **un espace communal d'herbage simple appelé couderc**. Celui de Mondou est ombragé d'un magnifique tilleul qui a été planté vers 1945 par Félix Gautié lorsqu'il est venu s'installer dans le village. Ce couderc borde un petit enclos privé, entouré d'un muret, d'une superficie de 100 mètres carrés où s'élevait autrefois un four à pain encore visible en 1908. Je voudrais citer ici les mots de l'architecte du P L U au cours de la réunion du 07/12/04 : « Les coudercs ont une histoire très forte du siècle dernier. Ils ont une spécificité et une qualité indéniable. Ce sont des lieux de grande démocratie. Le couderc est un lieu public et pluriel : on y trouvait la foire, le puits, le terrain de boules, le travail pour ferrer etc ...Le couderc est soit la propriété de la commune soit celle des riverains. C'est une spécificité relativement unique. C'est grâce au fait qu'il était indivisible aux propriétaires du hameau qu'il n'a jamais été habité. » Dans la mémoire des anciens, c'est sous un sycomore, près de la croix que l'on jouait aux quilles et non sur ce couderc trop pentu. Peut-être y jouait-on aussi au jeu du palet ? On plaçait 2 ou 3 pièces de monnaie sur une quille pointue. On dessinait un cercle autour de la quille. Pour gagner, il fallait avec un palet toucher la quille et faire tomber les pièces de monnaie dans le cercle. Edouard Cavalié m'avait parlé de ce jeu. Les plus jeunes jouaient à tête-cabri (jeu sur les poignets) et au cerceau dans la cour de l'école.

Autrefois, les murs des maisons étaient toujours enduits. C'était un signe de richesse. Cet enduit protégeait la pierre souvent gélive et toujours sensible à l'action corrosive des eaux de pluie. Les habitations étaient bâties en pierre tout venant et les granges avec de plus belles pierres car on accordait plus d'importance à la grange qu'à l'habitation. Les murs avaient souvent 90 cm d'épaisseur.

La maison basse à un seul niveau en rez-de-chaussée est le modèle de construction le plus répandu en Quercy. La maison des « métayers » est très représentative de ce type de construction.

La maison vigneronne à étage et bolet présente un rez-de-chaussée vinaire (cave avec sol en terre battue, cuve et barriques ... tout ce qui servait à la fabrication et à la conservation du vin. L'habitation se trouve à l'étage. On y accède par le bolet (ensemble architectural comprenant un escalier et un balcon couvert.) La maison n° 704 en est l'exemple le plus typique. Le bolet de la maison n° 705 a été modernisé. Parfois ce bolet n'est pas couvert : maisons n°706 et n°707.

L'habitat rural en Quercy a été étudié dans les années 1840 à partir de recensements ponctuels et les groupements de 3 à 6 maisons représentent 30%

des lieux habités. D'autre part, les maisons sont rarement contiguës du fait que le paysan lotois est très individualiste. Alors, comment expliquer ces six maisons mitoyennes à Mondou sur le cadastre de 1824 ?

François Ploux écrit dans son livre : « ... entre voisins, on est presque toujours parents. On dit à Vers : Prends la fille de ton voisin, tu connais sa manière d'être ! » En ce qui concerne Mondou, j'ai constaté en consultant les registres du remembrement aux archives départementales de Cahors que 5 de ces 6 maisons ont appartenu à un Delsahut entre 1835 et 1875. Il faudrait établir leur parenté mais cela ne suffirait pas à expliquer l'économie d'un pignon puisqu'il faudrait remonter aux constructeurs eux-mêmes et nous ne savons rien de la période antérieure à 1824. Cependant, Marcelle Dellac disait que la maison n° 705 avait été construite en premier parce que les maisons n° 704 et n° 706 étaient appuyées contre elle.

L'une de ces six maisons a disparu aujourd'hui : elle portait le numéro 703. Il s'agissait en fait d'un appentis accolé à la maison n° 704 avec une toiture à une seule pente. Son dernier habitant s'appelait Edmond Delsahut. Il avait une chambrette au premier étage. La porte d'entrée était fermée par un volet qui s'ouvrait en deux parties. Au rez-de-chaussée, il y avait l'étable des oies que l'on gavait, l'étable des cochons et, derrière, un coin de jardin presque toujours à l'ombre. Le jardin n° 702 et le sol de maison n° 703 ont été vendus à Félix Gautié en 1951 par Mr et Mme Edouard Cavalié.

La maison qui porte le n° 704 a appartenu avant 1850 à un Jean-Louis Fabre. En 1853, elle est vendue à Gabriel Delsahut. De 1883 à 1933 elle passe dans la famille Aurusse avec trois propriétaires successifs : Jean-Pierre Aurusse, Antoine Aurusse et Julien Aurusse. Ce dernier fera construire la grange en 1912. Julien Aurusse travaillait dans les assurances pour compléter ses revenus agricoles. Il avait une jument et quelques bourrets*. Il avait aussi une voiture qu'il attelait à la jument. Son épouse Irma était institutrice laïque à Issendolus. Elle dirigeait l'Ecole de Filles. Pour soulager les parents de Berthe Calle, elle l'a prise en classe dès l'âge de 4 ans. Mr et Mme Aurusse avaient un fils adoptif Raoul. Ils quittèrent Mondou pour s'installer dans le bourg d'Issendolus. La maison, la grange et les terres furent achetées en indivision entre Célestin Lavayssière et Elisa Lamothe d'une part et Félix Gautié, leur gendre, d'autre part. Félix Gautié était passionné par la chasse et la cueillette des champignons. Il prenait grand soin de sa vigne et aimait faire son vin, son ratafia et son eau de vie de prune. Il est décédé le 4 Juillet 1981. La maison est restée dans la famille Gautié-Cayrol et c'est son petit-neveu Alain Cayrol qui y réside depuis le 1^{er} août 2009.

La maison voisine qui porte le n° 705 était celle de la famille Delsahut : Marie Delsahut était la mère de Maria et d'Edmond dont nous avons parlé. Maria a

épousé Marcel Dellac qui vivait à Marche où il avait une propriété. Maria était couturière et ouvrière de Laurence Fabre. La photo a été prise vers 1905.

Maria et Marcel ont eu trois enfants : Prosper, Marcelle et Camille. Maria Dellac a fait construire une grange, l'année de la naissance de Marcelle, en 1920. Le linteau porte le nom du maçon Pialou . Maria Dellac est décédée le 08 avril 1944. Marcelle a épousé Edouard Cavalié et ils ont eu trois filles : Huguette, Marie-Thérèse et Simone. Huguette a épousé Gabriel Baynat et est restée à la propriété. Joël, un de leurs fils, habite cette maison avec Béatrice.

Les maisons n° 706 et 707 n'ont plus aujourd'hui qu'un seul propriétaire.

Autrefois, la maison n° 706 a appartenu à un François Delsahut. Puis les deux maisons ont appartenu à une famille de forgerons : dans la maison n°706 les parents, dans la maison n° 707 le fils Jacques Rougié et sa femme Eugénie Ayrolles de Vernique. Au rez-de-chaussée, la forge qui a fonctionné jusqu'à la fin de la guerre de 1914-1918. C'est Jacques Rougié qui a forgé la croix de Mondou Son frère Louis tenait la forge de l'Hôpital Beaulieu. Jacques et Eugénie ont eu une fille Maria, un fils Léopold tué à la guerre, une fillette décédée à l'âge de neuf ans et des jumeaux qui n'ont pas vécu. Jacques Rougié est décédé de mort subite à l'âge de 52 ans. Maria Rougié a épousé Gabriel Calle et ils ont eu deux filles Rachel et Berthe. Berthe Calle a épousé Daniel Vieillescazes . Ils ont perdu une petite fille à l'âge de 2 ans. Ils ont fait construire un hangar-fournil en 1950 par Julien Sabrazat et plus tard une maison dans le bourg d'Issendolus. Ils l'ont habitée en 1974. Ils ont vendu leur maison à Mr et Mme Kovacs qui viennent y passer leurs congés et restaurent, dans le hameau, une grangette pour l'habiter lorsqu'ils seront à la retraite. Plus tard, Berthe Vieillescazes a vendu une grange, bâtie en 1954, à des anglais. Ils l'ont transformée en habitation et puis l'ont revendue à des allemands.

La maison n°708 a appartenu à un Antoine Delsahut puis à son fils Jean, à des Cavalié de Paris, aux Cavalié de Mondou, à un mineur de Décazeville et plus tard à un suisse, Mr Terrier qui l'a vendue en 1972 à Melle Edith Lassale qui travaillait alors à Paris, au « service achats » du magasin « Le Printemps ». Elle a fait faire des travaux et elle est venue l'habiter , à la retraite en 1978. Elle est actuellement la doyenne de la commune.

La maison des « métayers » a appartenu aux Cavalié de Paris. Eudoxie et Louis Landes y ont vécu avec leurs parents qui étaient métayers..

Eudoxie a épousé Julien Sabrazat et Louis a épousé Bernadette Mazot de Beaupendu et ils sont partis travailler à la S N C F . Cette maison a la particularité d'avoir aujourd'hui deux propriétaires : Mr et Mme Baynat ont gardé la partie de la maison où se trouvait la cuisine et la partie où se trouvait la chambre appartient à Melle Lassale qui l'utilise pour garer sa voiture.

Jean et Sylvie Lagrange habitaient une maison en face du lac. On appelait cette maison « l'oustal de ramounet ». Le ramounet désignait autrefois un journalier. Le père de Jean, Jean-Pierre Lagrange était décédé d'un cancer du visage. Jean était brave ! Il n'avait pas beaucoup de terre à cultiver. Il avait une paire de bourrets*. Il ne parlait que d'écus et de pistoles. Sylvie se louait pour faire des lessives ou la cuisine lors des dépiquages , Germaine Issaly, la sœur de Sylvie, vivait avec eux. Jean est décédé en 1947 et Sylvie en 1950.

Huguette Cavalié et son mari Gabriel Baynat ont fait construire leur maison en 1972 tout près de l'emplacement où s'élevait autrefois la maison Daucou. Leur fils Régis exploite la propriété et effectue des travaux agricoles.

Les travaux d'adduction en eau potable à Mondou datent de 1956-1957. Le lac a été comblé vers 1970. Le chemin qui passe derrière les maisons a été goudronné en 2009 ainsi que celui qui va du bourg à Mondou et à Beaupendu. Le hameau de Mondou est le plus élevé de la commune en altitude (352 m.) Actuellement, neuf personnes y résident alors qu'il y avait autrefois une centaine d'habitants à Mondou.

Christiane Cayrol

Mes références : Maisons et paysages du Quercy- Jean- Luc Obereiner- Editions Privat- 1994
Guerres Paysannes en Quercy de François Ploux- 18 mars 2002- imprimerie Guéniot-Langres.
Documents des Archives Départementales : 3 P 1041, 1042, 1043, 1044
Vocabulaire : bourrets : jeunes bœufs, bouvillons
Remerciements : je remercie toutes les personnes qui m'ont aidée ou qui m'ont donné des renseignements.





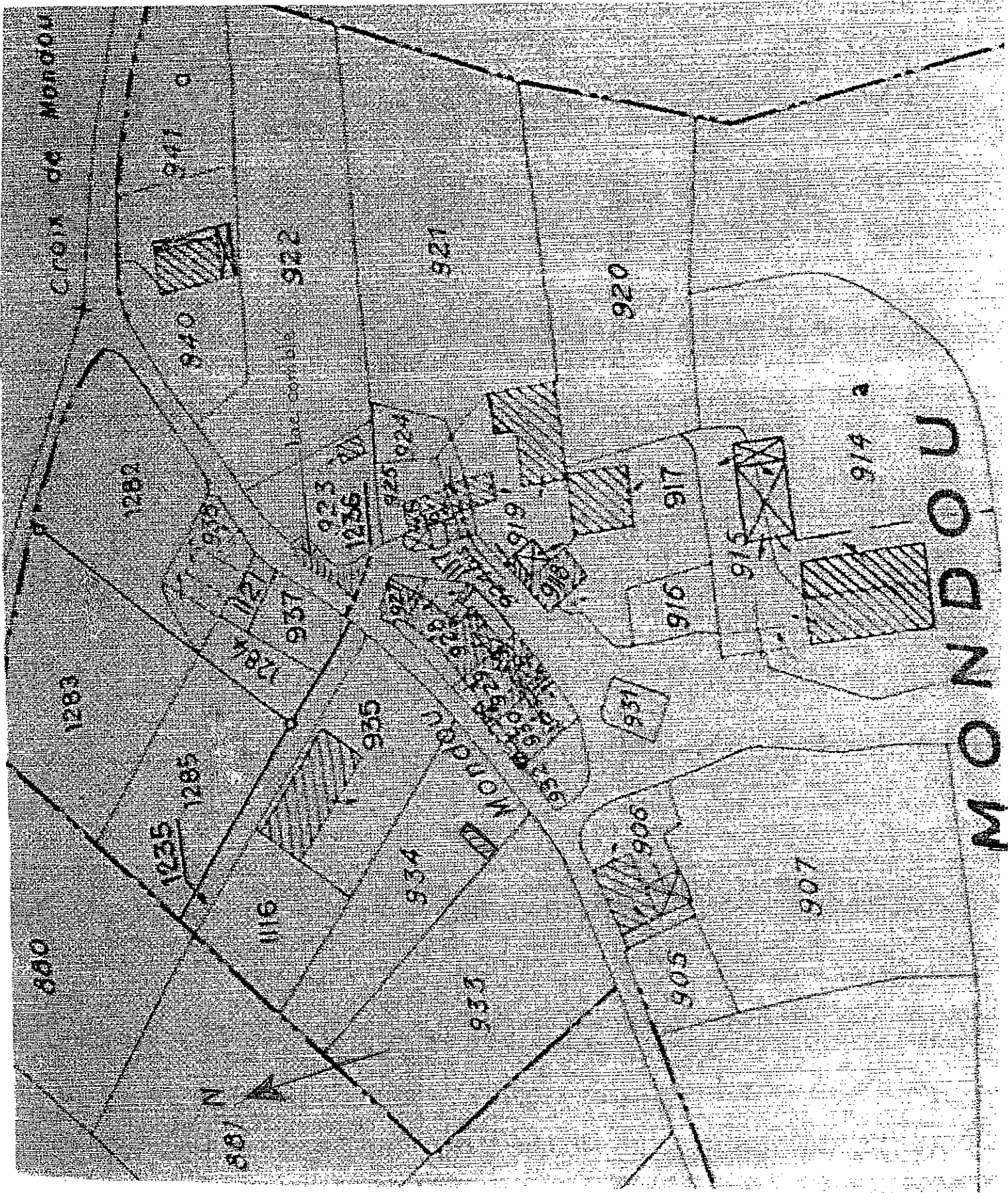
Maria Delsahut épouse Dellac est la 2^{ème} sur la photo en partant de la gauche
Laurence Fabre pique à la machine. Adrien Fabre est assis sur la petite chaise.

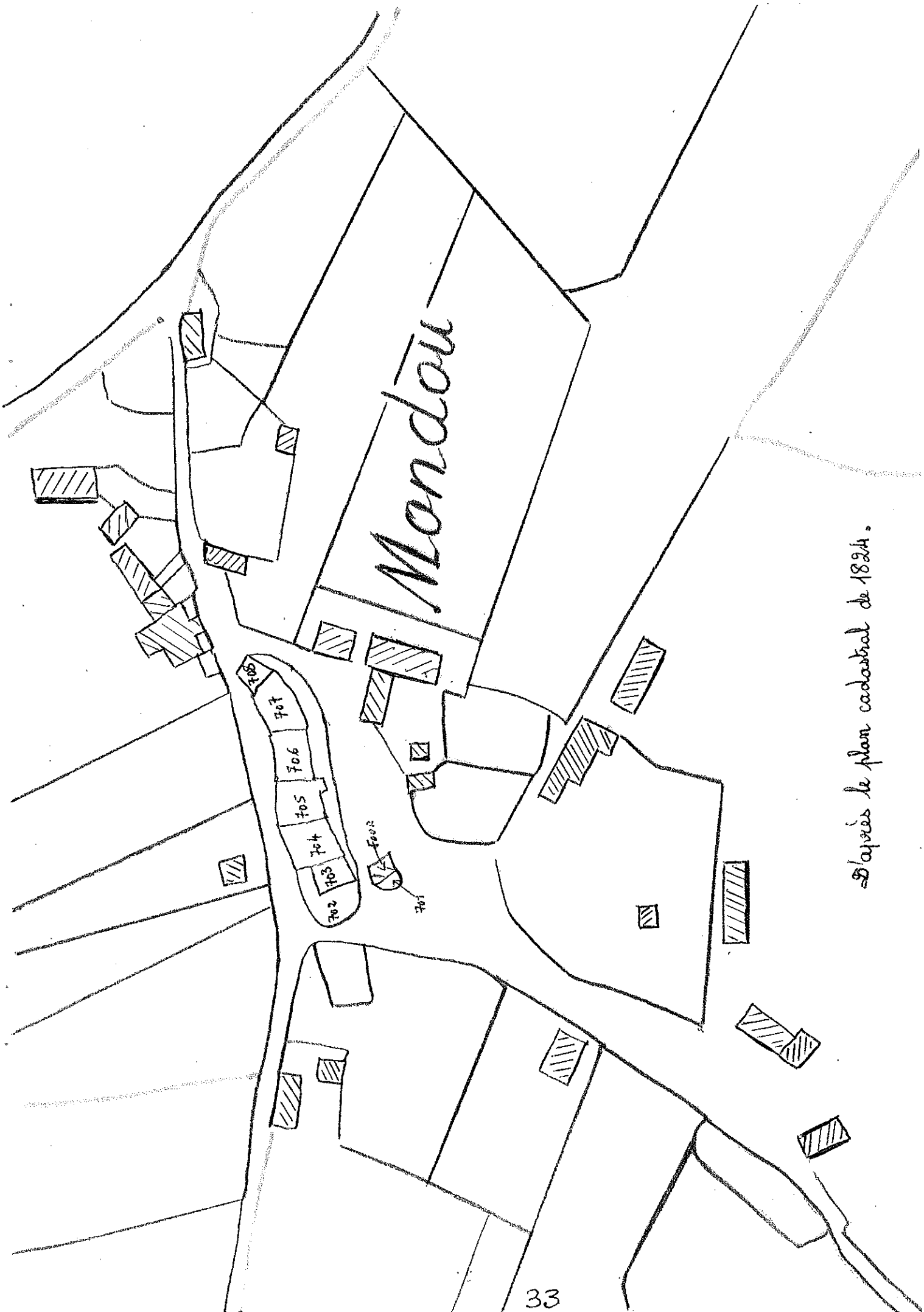


La croix de Mondou



Léopold Rougié





Mandou

702 703 704 705 706 707

33

D'après le plan cadastral de 1824.

Le saviez-vous ?

Cet été, Marie-Cécile Lavergne a été chargée par la communauté de communes Causse/ Ségala/ Limargue de faire l'inventaire du petit patrimoine de plusieurs communes et entre autres de la commune d'Issendolus. Je l'ai accompagnée pour l'inventaire des croix. Depuis l'inventaire de 1997, il y a eu des modifications (croix cassées, réparées ou remplacées, nouvelles croix ...).

Nous avons trouvé 28 croix dont 2 calvaires sans compter la croix de Gabaudet.

Nous avons répertorié 3 croix en pierre, 7 en bois, 8 en fonte et 10 en fer.

Nous avons là un patrimoine conséquent que nous devons surveiller et entretenir.

Christiane Cayrol

INFOS SUR LE SYNDICAT DU LIMARGUE

I – PRESENTATION SOMMAIRE

Le Limargue est un syndicat de réalimentation en eau potable dit syndicat de 2^{ème} génération. Il a été créé par les élus des syndicats AEP :

- Alvignac Montvalent
- Livernon
- Padirac
- Thémines
- Vallée du Célé
- Commune de Lavergne

pour l'étude d'un réseau de réalimentation en eau potable et validé par un arrêté préfectoral du 17/11/1994.

Il alimentera ces différentes collectivités en cas de sécheresse, de pollution, de casse importante sur le réseau primaire, etc....

Mais toutefois, ces syndicats et communes se sont engagés à acheter au minimum 10 m³ d'eau par an et par compteur de manière à ce que l'eau circule en permanence dans les différents réservoirs et canalisations.

II – ETUDES ET TRAVAUX TERMINES

Le syndicat du Limargue a été en phase d'étude de 1994 à 2001. Un arrêté préfectoral du 28/09/2001 a autorisé la modification des statuts avec notamment la transformation du syndicat d'études en syndicat de travaux. Afin de couvrir les dépenses liées au fonctionnement et à l'investissement relatif aux études et aux travaux, il est demandé chaque année une participation des syndicats et communes membres au prorata du nombre d'abonnés.

Phase études :

Coût des études HT 44 439.52 €

Ces études ont été subventionnées en partie par le (P) :

- Etat (FNDAE) 22 867.36 €
- Agence de l'Eau Adour Garonne 13 331.86 €

Construction de 2 puits de captage sur la commune de Prudhomat au lieu dit « Borgnes de Granou » :

Coût des puits HT 300 152.75 €

Ces travaux ont été subventionnés en partie par le (P) :

- Département 60 800.00 €
- Agence de l'Eau 29 426.00 €

Une 1^{ère} tranche de travaux vient de se réaliser. Elle va alimenter dans un 1^{er} temps les syndicats d'Alvignac-Montvalent et de Padirac.

Construction d'une station de traitement et de pompage en bordure de la RD 30 sur la commune de Gintrac :

Coût des travaux HT

2 267 336.92 €

IV – TRAVAUX PREVUS DANS UN 2^{ème} TEMPS

- Construction d'un nouveau puits
- Mise en place d'une pompe supplémentaire à la station de pompage
- Mise en place d'une pompe supplémentaire à la station de reprise
- Construction d'un réservoir supplémentaire à la station de reprise.

Toutes ces installations seront nécessaires pour faire fonctionner le Syndicat du Limargue à plein régime soit plus de 300 m³/heure.

V – COMMENT FONCTIONNE LE SYNDICAT ET QUI PAIE ?

Le syndicat du Limargue est représenté par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants des collectivités membres.

- Syndicat Alvignac-Montvalent : Mrs Pépy et Dassiou (titulaires)
Mrs Lagarrigue D et Wattebled (suppléants)
- Syndicat Padirac : Mrs Brel et Lagarrigue J.Cl. (titulaires)
Mrs Teulet et Tournié (suppléants)
- Syndicat Livernon : Mrs Pleimpont et Coldefy (titulaires)
Mrs Lafon et Holié (suppléants)
- Syndicat Thémynes : Mrs Lacarrière et Vermande (titulaires)
Mrs Bonnefoucie et Delmas (suppléants)
- Syndicat Vallée du Célé : Mrs Ségala et Vidal (titulaires)
Mrs Hirondelle et Daynac (suppléants)
- Commune de Lavergne : Mrs Parant et Lasvaux (titulaires)
Md Lugan et Mr Guilhem (suppléants)

Président du Syndicat du Limargue : Mr Gilles PLEIMPONT

Vice-Président : Mr Gérard SEGALA

Notre secrétaire, Valérie Bergougnoux, effectue 10 heures/semaine et s'occupe du secrétariat et de la comptabilité.

Toutes ces réalisations sont subventionnées à 50% par le Département et par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Le reste de l'investissement et le fonctionnement est payé par les participations annuelles des abonnés demandées par le Syndicat du Limargue aux collectivités membres. Cette participation figure sur la facture d'eau des abonnés sous le libellé « participation Limargue ».

Le Président tient à remercier les collectivités qui ont œuvré à ses côtés, les délégués, le personnel administratif et toutes les personnes qui ont accepté que les canalisations traversent leur terrain (plus d'un km pour certains) ainsi que les propriétaires qui ont bien voulu vendre leur parcelle pour construire tous les ouvrages nécessaires.



Puits du Limargue



Station de traitement et de pompage

Construction d'une station de reprise et d'un réservoir de 500 m³ sur la commune de Loubressac au lieu dit « Le Rouquet » :

Coût des travaux HT (station de reprise et réservoir) 680 009.00 €



Station de reprise

Pose de canalisations entre les puits et la station de pompage, de la station de pompage à la station de reprise (5 300 m en diam. 300 mm) et de la station de reprise au réservoir de Gaule (350 m en diam. 300 mm et 4 300 m en diam. 200 mm) :

Coût des travaux HT 1 794 993.43 €

L'ensemble de ces travaux a été subventionné en partie par le (l') :

- Département 2 368 000.00 €
- Agence de l'Eau 357 726.00 €
- Etat (FNDAE) 235 000.00 €.

Ces installations fonctionneront fin 2009/début 2010.

III – TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

La construction d'un réservoir de 2 000 m³ sur la commune d'Aynac au lieu dit « La Bleymie » a débuté fin octobre 2009. Le coût de ces travaux HT s'élève à 560 710.00 €.

Quand tous les travaux du Limargue seront terminés, ce réservoir alimentera gravitairement tous les réservoirs de ce syndicat.

Une nouvelle tranche de canalisations qui va alimenter les réservoirs de Labrunie (commune de Lavergne), de Saint-Chignes (commune de Saignes) et de La Bleymie (commune d'Aynac) sera attribuée début 2010.

La dernière tranche entre le réservoir de La Bleymie et Cambes pour alimenter les syndicats de Livernon et de la Vallée du Célé sera terminée courant 2011.

Communauté de
Communes

CAUSSE
SEGALA
LIMARGUE

© Edi-service

INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUSSE SEGALA LIMARGUE

Au fil des années, la communauté de communes Causse Ségala Limargue poursuit sa construction à travers la prise de compétences.

Notre objectif, c'est d'abord de contribuer à une optimisation des ressources et des moyens. Après les compétences obligatoires que sont l'aménagement de l'espace et le développement économique, nous avons investi d'autres champs tels que la voirie, la collecte des déchets, la protection et mise en valeur du bâti par la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général, où encore la construction d'un réseau Haut Débit.

A cela s'ajoute une somme de compétences jusqu'alors dévolues aux communes telles que la participation financière à la taxe de capitation (pour le service départemental d'incendie et de secours) pour environ 180 000 €, le soutien aux initiatives sportives, culturelles ainsi que celles liées au tourisme (soutien à l'office de tourisme, réalisation d'études, entretien chemins de randonnées...)

Il ne faut pas oublier non plus la politique sociale voulue par la communauté notamment par son soutien aux centres sociaux mais également aux écoles sportives et culturelles.

Enfin dans nos compétences facultatives, nous comptons également le service public d'assainissement non collectif ainsi que les Relais de Service Public de Lacapelle-Marival et de Leyme, couplé par ce dernier à la Cyber Base.

Notre activité est intense mais sachez qu'il est de notre responsabilité d'élus de toujours réfléchir en tenant compte des obligations réglementaires et des incitations qui nous sont proposées de nous positionner.

Ce fut le cas en début d'année avec la prise de compétence voirie. Sur celle-ci, le travail est important mais au-delà de la proximité, il faut comprendre que la politique conduite vise à conserver sur le territoire les moyens humains et matériels. Ainsi, nous confortons notre bassin de vie et concentrons nos achats de consommables dans la mesure du possible sur ce même périmètre.

Pour la voirie comme pour la collecte des déchets, nous devons payer car ces services sont indispensables. Si les élus ne sont pas vigilants à l'organisation en interne, nous subissons comme d'autres territoires ruraux la loi d'autres organismes sans pouvoir percevoir les avantages.

Pour cela, il faut avoir une taille critique sur laquelle d'ailleurs, il est important de réfléchir et cela sera l'enjeu des prochaines années, mais dans l'immédiat nous allons tout mettre en œuvre pour conforter nos choix. C'est peut-être un peu grâce à cela que notre canton progresse démographiquement.

.../...

Toujours dans la même ligne et pour affirmer l'attractivité de ce canton et de cette communauté, le conseil communautaire a décidé de se doter de la compétence « Petite Enfance ».

Pour répondre à une demande importante de garde d'enfants dans un contexte social tendu où les parents sont souvent actifs, il faut être réactif et faire des propositions.

C'est ce que nous avons souhaité en soutenant la mise en place d'un Relais d'Assistance Maternelle, mais également en apportant un financement aux structures collectives qui accueillent des enfants de notre collectivité. Suivant qu'elles sont ou pas situées sur le périmètre communautaires, elles verront cette participation différenciée. Le but étant toujours de conforter l'activité à l'intérieur de la communauté sans pour autant désorganiser l'existant périphérique.

Cette compétence trouvera en partie ses ressources dans une convention signée avec la Caisse d'Allocations Familiales qui se réjouit au passage de l'ingéniosité collective de ce territoire.

Tous ces débats sont menés dans un esprit démocratique et participatif exemplaire avec en toile de fond la recherche de la conciliation, du bon sens et de l'intérêt général.

Même si une péréquation doit être appliquée entre les communes de taille différentes, de situation géographique économique, voire financière différentes, nous sommes toujours parvenus aux consensus. Je souhaite à cet effet remercier l'ensemble des délégués de chaque commune pour la participation active, leur ouverture et la passion dont ils témoignent à l'égard de la collectivité.

Pour le confort de nos habitants, pour l'avenir de ce terroir, continuons dans ce sens.

Le Président,

V. LABARTHE

Association Ségala-Limargue - Centres sociaux

2009 - 2010

L'Association Ségala-Limargue (ASL) - créée en 1982 - a pour objet de soutenir, coordonner et développer la vie associative et communautaire dans les cantons de Lacapelle-Marival, Latronquière, Sousceyrac, et leurs environs.

Elle a pour but de :

- répondre aux aspirations des habitants de ce territoire à travers la mise en œuvre et le développement d'initiatives, d'actions ou de services concourant au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie sociale locale.

- mettre en place des services et des actions d'intérêt collectif et public sur la base de contrats d'objectifs négociés avec diverses catégories de partenaires.

L'ASL regroupe deux centres sociaux : espaces de proximité, de dialogue et de rencontre, espaces de construction, de gestion de projets qui contribuent à la vie locale, au mieux vivre des habitants, espaces où sont pris en compte les dimensions familiales et intergénérationnelles, espaces de construction collective dans le droit au respect et à la dignité de tout être humain quels que soient son origine et son statut social, espaces de solidarité face aux diverses formes d'exclusion et de discrimination, espaces d'ouverture vers les autres ...

L'ASL rassemble aujourd'hui plus d'un millier de familles (usagers et adhérents).

Voici en quelques lignes les principales actions et activités menées actuellement :

Emploi-formation-insertion : Deux conseillers professionnels sont à l'écoute des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RMI et de toute personne souhaitant se faire accompagner dans une recherche de formation ou d'emploi. Depuis 2005, élargissement géographique aux cantons de Saint-Céré, Bretenoux, Figeac, Figeac Ouest, Cajarc, Livernon. Sur rendez vous.

Antenne Mission locale : pour les jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire.

Action collective auprès de bénéficiaires du RMI, en lien avec l'Association du musée éclaté de Cardaillac - vers une insertion socio-professionnelle.

Images de femmes, paroles de femmes : autour du thème de la résistance, arts plastiques, créativité, multimédia, pratiques théâtrales, ...

pour un mieux être et une meilleure insertion sociale - A Latronquière.

Ateliers de "Loisirs créatifs adultes" :

Patchwork, couture, broderie, activités diverses, convivialité autour de boissons chaudes et de gâteaux fait maison, rencontres et échanges sont au programme. Des sorties à thème, des visites, des stages de formation de telle ou telle technique, ... sont également organisées.

Sur le canton de Lacapelle-Marival, l'atelier fonctionne le mardi après-midi alternativement à Leyme, Labathude, Issendolus, Thémines

Sur les cantons de Latronquière et Sousceyrac, l'atelier fonctionne le jeudi après-midi alternativement à Comiac, Gorses, Latronquière, Montet et Bouxal

S'il y a une demande d'habitants, d'autres communes peuvent accueillir ces ateliers.

Petite enfance : Développement en partenariat avec les collectivités locales et les habitants de services d'accueil au niveau de la petite enfance.

Aide auprès de l'association " les petits princes " dans la gestion et le fonctionnement de la micro-crèche située à Latronquière - Accueil des enfants du lundi au vendredi de 8h15 à 18h 15.

Structure d'accueil de tous-petits portée par le SIVU "les premiers pas en Ségala". La gestion de cette structure est assurée par l'ASL. Ouverte depuis février 2006 "la Remise" à Labathude, elle a une capacité d'accueil de 18 places - accueil du lundi au vendredi, de 7h 30 à 18h 30.

Des activités éducatives et de loisirs sont proposées les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants des cantons de Latronquière, Sousceyrac et Lacapelle-Marival : animations à thèmes, sorties à la journée, mini-camps, stages, ...

Accueil de loisirs de Leyme

Accueil de loisirs de Sousceyrac

A titre expérimental, accueil de loisirs à Cardaillac été 2009.

Transport possible en mini-bus 9 places au départ de Latronquière (accueil matin/soir à la crèche les Petits Princes

Au départ de Lacapelle Marival (accueil matin/soir au centre social) pour Leyme.

Possibilité de paiement par titres Evasion CAF46, bons MSA, chèques ANCV, Aide CE, Tarifs dégressifs fratrines

Mission ados : montage de projets, mise en place d'un programme d'animations, de séjours avec les adolescents, ...

Point d'accueil périscolaire de Leyme : fonctionne durant l'année scolaire, avant et après le temps scolaire

Activité théâtre :

A Latronquière pour les bénévoles et responsables associatifs : des pratiques théâtrales pour être acteur de la vie locale – séances programmées le lundi après midi.

A Leyme, les "fabuleux comédiens" troupe de théâtre d'enfants. Cette activité, existante depuis 2003, s'appuie sur la contribution des parents et s'inscrit dans le cadre du contrat enfance jeunesse et du projet éducatif local.

Section ados en cours de constitution.

A Lacam d'Ourcet, pour les enfants/adolescents, lancement d'un cycle de 10 séances les mercredis d'Octobre à Décembre 2009

Des activités amusantes au pays du théâtre : jeux d'expression, sensibilité à l'écoute, à la parole, à la voix, au rythme, confiance en soi, communication, exploration de son imaginaire.

Intervention d'une comédienne professionnelle.

Danse classique, rythmique et modern jazz : mis en place dans le cadre du REAAP, pour enfants / ados. Professeur de danse : Dominique Alrivie. Le vendredi de 16h45 à 19h45 à Latronquière.

Apprentissage de la natation : organisation de cycle d'apprentissage/perfectionnement à la piscine "la Châtaigneraie" de Maurs la Jolie – prévention contre les risques de noyade et développement de la pratique de la natation chez l'enfant.

Accompagnement à la scolarité :

Pour les enfants du primaire, aide aux devoirs, mais aussi accompagnement de l'élève pour s'organiser dans le travail scolaire, rencontre et échanges avec les parents qui le souhaitent.

Pour les collégiens : ateliers de sensibilisation et d'ouverture culturelle (jeux coopératifs, photographie numérique, groupe d'échanges...)

Vacances en famille – familles en vacances : des collaborations avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot, la Mutualité Sociale Agricole Tarn Aveyron Lot et Vacances Ouvertes permettent d'accompagner des familles pour des temps de loisirs, de vacances. Moments privilégiés pour l'épanouissement et le renforcement de la cellule familiale.

Concerne une vingtaine de familles chaque année.

Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) : dispositif national qui est

animé par l'ASL sur le nord du département du Lot. Il regroupe des familles, des associations, des élus, des professionnels, des institutions, ... qui agissent dans le domaine de l'appui à la parentalité.

Cultures du cœur : "L'égal accès à tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté". L'ASL est un relais local de cultures du cœur; permet, sous conditions, un accès gratuit à certains spectacles ou activités de loisirs.

Prévention cancer :

Information/sensibilisation à l'intérêt du dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal – en lien avec la CPAM 46, l'ADECA 46 et la Ligue contre le cancer.

Soutien / accompagnement individualisé, mise à disposition d'un fonds documentaire spécifique, ...

Prévention bucco-dentaire : actions à destination des professionnels et parents petite enfance / des professionnels et résidents FOC/ICM.

Promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière auprès du tout public (ateliers cuisine en présence d'un diététicien, activités physiques à partir des potentialités locales,...)

Soutien aux aidants familiaux de personnes âgées dépendantes : dans le cadre du collectif "aide aux aidants familiaux du Ségala-Limargue" (Vivre à domicile en Haut-Quercy, SSIAD du Haut-Quercy, Fédération départementale ADMR, ADMR Canton de Lacapelle-Marival, ADMR Canton de Latronquière, ADAR, des EHPAD et maisons de retraite, MSA Tarn / Aveyron / Lot, CRAM Midi-Pyrénées, Conseil général 46, EPA Figeac Est Quercy, Institut C. MIRET, Association Ségala-Limargue).

Initiative intergénérationnelle : " Il était une fois... et il sera plein de nouvelles fois " : réalisation d'un livre/ recueil d'histoires et de contes à partir de collecte auprès de personnes âgées et d'interventions par les enfants. Livre disponible à prix coûtant à l'ASL-Leyme.

Gymnastique d'entretien adultes et seniors :

par un éducateur sportif BPJEPS - à Montet et Bouxal, Latronquière, Gorses et dans le cadre des associations de gymnastique volontaire d'Issendolus, Lacapelle-Marival, Leyme Prendeignes et l'Amicale des Aînées de Sousceyrac.

"Ensemble, associations nous" : promotion et renforcement du tissu associatif local : aide

individualisée aux associations pour trouver des réponses à des besoins spécifiques ; mise à jour du répertoire des associations ; mise à disposition d'un fonds documentaire "associations" dans les bibliothèques de Latronquière, Sousceyrac et Aynac ; organisation des transports pour participer à des soirées d'infos DDJS à Cahors ; mise en place d'un prêt mini-bus 9 places pour les associations,

Ecole de musique : Après une phase expérimentale de 3 ans, création de l'école de musique du Ségala-Limargue en janvier 2006, agréée par le Conseil Général 46.

Deux lieux d'enseignement : Rudelle et Lacapelle-Marival. Enseignements : éveil musical - chant choral - formation musicale théorique -

instrumental piano, synthétiseur, violon, accordéon, batterie, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, flûte traversière, harpe, flûte à bec, violoncelle - chant individuel, saxophone, contrebasse, solfège - cours collectifs : groupe rock ados/adultes, orchestre, atelier musique improvisée, projet d'atelier musique traditionnelle.

Cyber-TIC pour Tous : ouverture de la cyber-base au printemps 2006, dont le pôle principal se situe à Leyme - initiation à l'utilisation de l'informatique, d'Internet et des outils multi-médias.

Labellisation ESPAP (Espace Services Publics À Proximité).

Pour nous joindre :

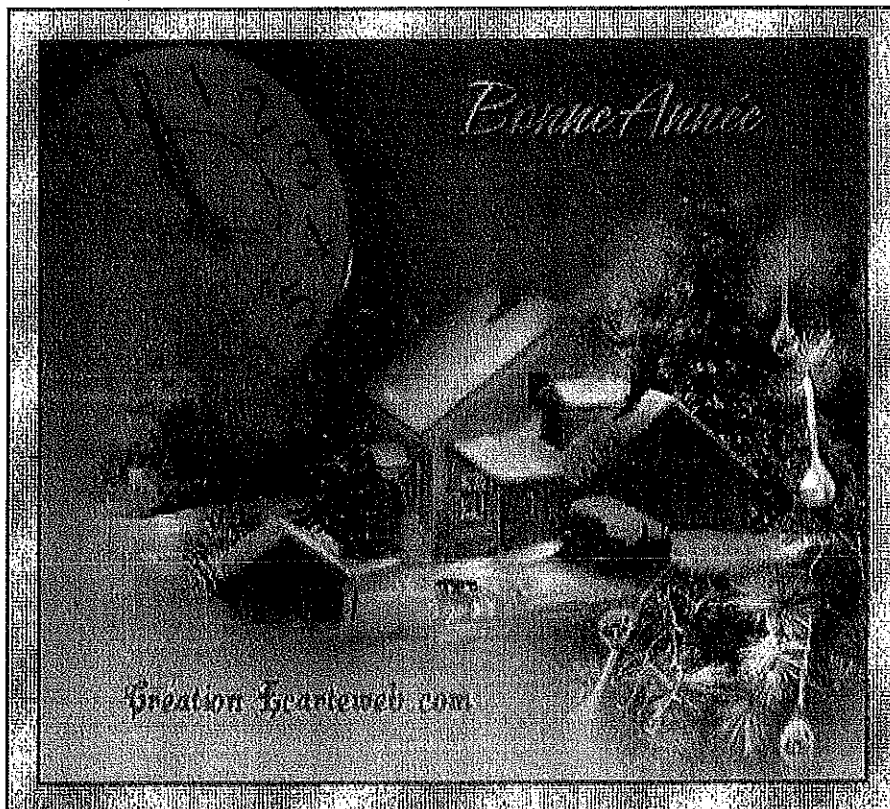
- LEYME, 46120
 - Siège Administratif, Rue principale – Tél. : 05/65/38/98/17 – Fax : 05/65/38/99/94
 - ALSH / Restaurant Scolaire – Tél. : 05/65/40/36/69
 - CYBER TIC pour TOUS – Mairie 1^{er} étage – E Mail : jmondolfo@cyber-base.org
- LACAPELLE-MARIVAL, 46120 RD 940, face au crédit Agricole – Tél. / fax : 05/65/11/07/98
- LABATHUDE, 46120 Structure Multi-Accueil "Les 1^{er} pas en Ségala" La Remise
Tél. / Fax : 05/65/11/65/43
- RUDELLE, 46120 Ecole de musique, Salle multi-activités Tél. : 05/65/34/62/02
- LATRONQUIERE, 46210
 - Centre social, Maison Communautaire – Tél. / Fax : 05/65/40/32/29
 - Crèche « Les Petits Princes » - Tél. : 05/65/11/03/68
- SOUSCEYRAC, 46190
 - Centre social, Place des Condamines – Tél. : 05/65/11/96/71
 - ALSH / Ecole – Tél. : 05/65/33/04/23
- Adresse E Mail : association.segala.limargue@wanadoo.fr
- Site Internet : www.association-segala-limargue.fr

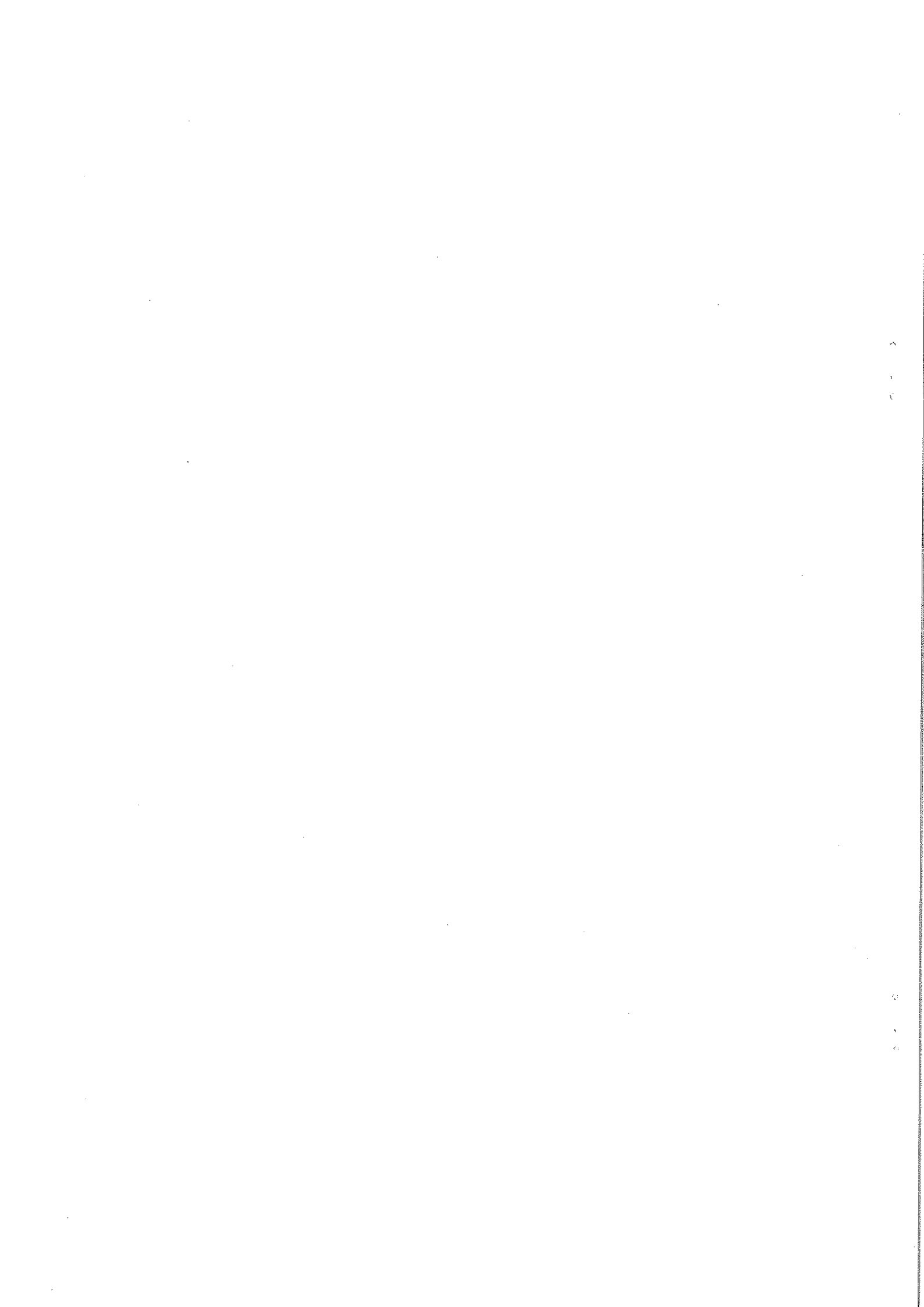
INFORMATIONS MAIRIE

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

LUNDI ET VENDREDI **8 H 30 – 16 H 00** sans interruption

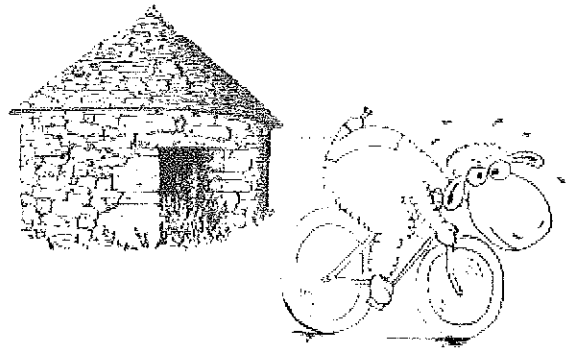
JEUDI **13 H 30 – 19 H 30**





Le Cyclo Causse Issendolus

Le dernier né des clubs associatifs du village a soufflé sa première bougie à Noël. Le CCI, créé en décembre 2008, a pour vocation de réunir les passionnés de la petite reine. Les sorties se font généralement les dimanches matins et permettent de sillonner les routes du département, et même parfois, bien au-delà !



Le président du club, Stéphane Arlet : « le CCI repose sur la pratique du cyclo-tourisme. L'esprit convivial est de règle tout au long des sorties qui varie entre 60 à 100 kms et parfois plus... Nous partons ensemble et nous rentrons tous ensemble. Si l'un d'entre nous à une petite défaillance, et bien, nous l'attendons. Nous participons aussi à quelques cyclo-sportives dont la Vélotoise ».

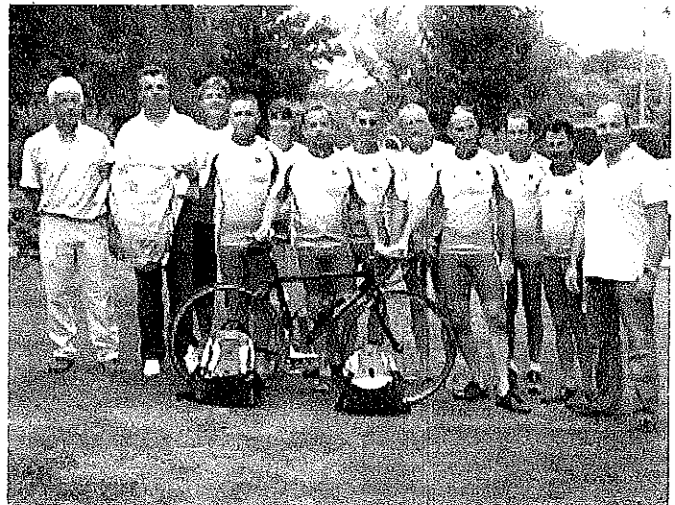
En 2010, le CCI est affilié à l'UFOLEP (L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique). Le club compte aujourd'hui 11 membres, des cyclistes des localités voisines nous ayant rejoint.

Le bureau est composé du président Stéphane ARLET, du vice-président Eric DELSAHUT, du trésorier Thierry BEAUVAIS et du secrétaire Thierry RIOLS.

Notre site Internet <http://triols.free.fr/> permet d'informer chacun sur la vie du club et de nous contacter.

Le 14 juillet dernier, le club a reçu officiellement sa tenue, cuissard et maillot, que nous avons pu avoir grâce à la générosité de nos partenaires. Après un discours du président pour remercier leur générosité, la journée s'est poursuivie autour d'un buffet champêtre.

Un repas Far levé petit salé est proposé le 14 février 2010 à la salle des fêtes d'Issendolus à partir de 12 heures.



Tout au long de l'année 2009, nous avons organisé différentes sorties :

- En mai, le club s'est rendu au Mont Ventoux pour réaliser l'ascension mythique qui ne faillit pas à sa réputation, il faut près de 2 heures d'effort intense pour atteindre le sommet ! Et le lendemain, nous avons remis cela mais par l'autre versant.
- En juin, le CCI est allé à Loudenvielle dans les Pyrénées, il y avait 4 cols au programme : le col d'Aspin, le col de la Hourquette, celui d'Azet et le lendemain le Peyresourde. Les épouses nous avaient accompagnées.
- Enfin, pour clôturer la saison, début septembre, tous les licenciés du CCI et leur famille se retrouvaient pour un pique nique près du lac Groslejac en Dordogne après quelques 125 kms parcourus.

Au programme 2010, sont prévus une 2^{ème} édition du Mont Ventoux et un week-end dans le Massif Central.

Bienvenu à ceux qui veulent rouler le dimanche matin avec nous.

Le président

